

# Cœur d'Ostrevent

## RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2019



Cœur Communauté  
de Communes  
d'Ostrevent

GRAND DOUAISIS  
Pour le  
Climat

Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations de la loi d'Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » qui impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté en assemblée délibérante. La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et par la circulaire du 3 août 2011.

Conformément à l'article L. 110-1 du code de l'environnement, ce rapport est organisé selon les cinq finalités du développement durable :

- **La lutte contre le changement climatique,**
- **La préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources,**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains,**
- **La cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,**
- **Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

Ce rapport n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il donne néanmoins une bonne vision de la diversité des initiatives en la matière. Il permet de poser un regard global, au travers du filtre développement durable, sur l'ensemble des actions menées par Cœur d'Ostrevent.

# SOMMAIRE



PAGE 4

**LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHERE**

PAGE 8

**PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,  
PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES**

PAGE 11

**FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE  
PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS  
LES ÊTRES HUMAINS**

PAGE 17

**ENCOURAGER DES DYNAMIQUES  
DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES  
DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION  
RESPONSABLES**

# LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE

Les logements consomment près de la moitié de l'énergie et émettent plus de 20 % des gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et leur consommation d'énergie, il faut limiter les besoins de chauffage, de climatisation, d'électricité des logements.

La rénovation de l'habitat est donc un enjeu majeur de la lutte contre le réchauffement climatique, illustrée par deux exemples d'intervention de Cœur d'Ostrevent sur le parc public et le parc privé.

## L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM) :



Le plan «Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier» est un programme ambitieux de reconversion de ce territoire à enjeux qui vise à améliorer le développement économique et les conditions de vie des habitants du bassin minier en réhabilitant 23 000 logements sur 10 ans.

Les opérations de rénovation des cités minières doivent s'inscrire dans **une démarche globale et concertée** :

- **Globale**, parce qu'au-delà de la réhabilitation du logement et de l'amélioration de la performance énergétique, il appartient de valoriser le cadre de vie des cités minières par un traitement plus ambitieux et durable des enjeux publics ; d'accueillir de nouvelles fonctions urbaines ; d'améliorer l'attractivité de ces quartiers pour permettre une diversification.
- **Concertée**, parce qu'elle doit permettre d'associer l'ensemble des partenaires ; de veiller à une meilleure articulation entre la politique patrimoniale des bailleurs et les politiques d'aménagement des collectivités ; de faire participer les citoyens.

L'objectif est de remettre l'habitant au cœur du dispositif par la participation citoyenne aux réunions.

A l'occasion du Conseil Communautaire du 14 juin 2018, Cœur d'Ostrevent a délibéré favorablement pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de l'ERBM sur son territoire et en assurer le pilotage.

**Une 1<sup>ère</sup> phase porte sur la réalisation des études préalables des opérations de requalification des cités minières** garantissant la prise en compte des attendus de l'ERBM dans les domaines patrimonial, technique, social, économique, environnemental, participatif aux habitants.

**Ces études préalables doivent permettre l'élaboration d'un schéma directeur** nécessaire à toute demande de programmation. Il définit les orientations, coordonne et planifie les actions.

## Une politique qui s'organise

Cœur d'Ostrevent s'est organisé de la manière suivante :

- **Un groupe de pilotage chargé du suivi** des opérations de réhabilitation des cités minières comprenant :
  - Le Président de l'intercommunalité, le Vice-Président à l'Habitat, les Maires des 10 communes minières.
  - Un représentant de la délégation interministérielle.
  - Les représentants de l'État, de la DDTM, du Conseil régional et du Conseil départemental.
  - Un représentant de la Mission Bassin Minier.
  - Les représentants de Maisons & Cités et de SIA Habitat.
- **Un comité de projet sur chaque opération** de réhabilitation piloté par l'EPCI, comprenant le Maire, l'État, la Mission Bassin Minier, la délégation interministérielle, l'ensemble des partenaires (Conseils Départemental et Régional, ADEME, DRAC, PNR Scarpe-Escaut, SCoT « Grand Douaisis », EPF...) et une représentation des citoyens.

Cœur d'Ostrevent a identifié 14 cités minières prioritaires à réhabiliter qui représentent 2 211 logements.

Le 1<sup>er</sup> programme triennal 2018-2020, entériné lors du Comité de Pilotage (Comité des Financeurs) du 05 juin 2018, a permis de retenir 6 des 14 cités minières :

CITÉ MINIÈRE		
Commune	Nom de la cité minière	Nombre de logements
Fenain	Cité Agache	134 logements
Hornaing	Cité Heurteau (SIA)	153 logements
Masny	Cité du Champ Fleuri	410 logements (dont 114 camus bas)
Pecquencourt	Cité Barrois	322 logements
Somain	Cité du Chauffour (SIA)	106 logements
Somain	Cité du Bois Brûlé	123 logements
		<b>Total &gt; 1 248 logements</b> (6 cités minières)

## L'accompagnement financier identifié

Cœur d'Ostrevent a précisé ses modalités d'intervention financière pour la réhabilitation des logements miniers à l'occasion du conseil communautaire le 06 décembre 2018.

Elles se conçoivent de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> étape : la réalisation d'**études urbaines** (schéma de cohérence / schéma directeur) avec une prise en charge intégrale par Cœur d'Ostrevent
- 2<sup>ème</sup> étape : (**uniquement pour les logements** faisant l'objet d'un financement par l'Etat - opérations de rénovation intégrée - et sur la base de critères d'éligibilité) :

### Bénéficiaire de l'aide (propriétaire bailleur public) :

- Montant forfaitaire : 3 000 € par logement.
- Sur la base des critères suivants :
  - Performance thermique : le seuil à atteindre est a minima de 150 kWh/an/m<sup>2</sup>.
  - Clause d'insertion fixée a minima à 7 %.
- En intégrant les prérequis suivants :
  - L'accompagnement de la filière de l'éco-construction sur le territoire communautaire.
  - Le niveau de loyer pratiqué après travaux et le reste à vivre des locataires.
  - L'accompagnement social des locataires dans l'appropriation du logement.
- Bonus forfaitaire si le niveau de performance énergétique du logement est < ou = à 104 kWh/an/m<sup>2</sup> et 10 % de clause d'insertion sociale : 1 000 € par logement.

### Bénéficiaire de l'aide (propriétaire occupant) :

- Prime à la rénovation de façade : montant plafonné à 1 000 € par logement.

L'aide communautaire, ainsi définie, concerne les 6 premières opérations programmées. Les modalités peuvent faire l'objet de révision en fonction de l'évolution de la programmation triennale, des modalités d'intervention des partenaires financiers (Etat, Région), des capacités financières de la collectivité.

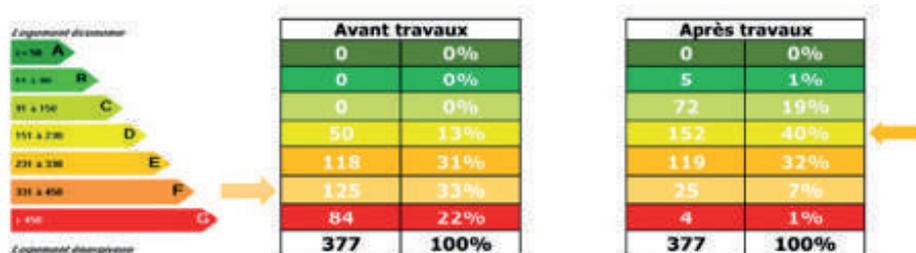
## CHIFFRES CLÉS 2018 :

- 1<sup>er</sup> programme :  
1 248 logements - 6 cités minières

## PIG « HABITAT DURABLE »

Sur l'ensemble des dossiers de lutte contre la précarité énergétique, la réduction moyenne des consommations énergétiques après travaux est de 37% pour les propriétaires occupants et de 75% pour les propriétaires bailleurs.

Les travaux financés ont permis en moyenne de gagner 2 étiquettes énergétiques.



## L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE COEUR D'OSTREVENT

---



L'Espace Info Énergie (EIE) est un service public d'information sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (écogestes, isolation, chauffage, ventilation, aides financières...). Il est porté par l'association INHARI et est financé par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la Région Hauts-de-France et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

En 2018, 386 demandes ont été formulées par 270 personnes différentes. Les conseils ont été apportés par téléphone, en rendez-vous à la Communauté de Communes ou en rendez-vous lors d'une permanence délocalisée.

Compte tenu des réponses des particuliers aux enquêtes ADEME, et des 270 personnes conseillées, il est estimé que l'Espace Info Energie a contribué à générer 1 478 304 euros de travaux de rénovation énergétique sur le territoire de Cœur d'Ostrevent en 2018.

## ADHÉSION À ATMO HAUTS DE FRANCE

---



La restauration de la qualité de l'air apparaît comme un enjeu très fort pour le Douaisis où l'on observe des pics de pollution mais aussi une exposition chronique à un air de piètre qualité. L'Adhésion de Cœur d'Ostrevent à ATMO Hauts de France en 2018 démontre son engagement dans le domaine de la santé environnementale et son soutien à la surveillance de la qualité de l'air sur son territoire.

Les enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air sont peu dissociables des enjeux énergétiques et climatiques, mais aussi des politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité, etc. La problématique de la qualité de l'air nécessite en cela une mobilisation de tous. Une approche transversale est donc à renforcer pour que les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de déplacements, etc. tiennent compte de façon conjointe des enjeux liés à l'air, au climat et à l'énergie.

## LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

---

Avec **un budget de 9,5 millions d'Euros**, la collecte et le traitement des déchets est le budget le plus important de la Communauté de Communes. Il est financé à la fois par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et par le budget général de Cœur d'Ostrevent. Le financement de ces services n'est donc pas porté exclusivement par les habitants.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, un nouveau marché de collecte des déchets ménagers est effectif sur le territoire de Cœur d'Ostrevent. Il a vu la mise en œuvre **d'une majorité de véhicules neufs répondant aux dernières normes en terme de pollution (euro 6)**. Certains de ces véhicules sont en plus équipés de lève-conteneurs à récupération d'énergie cinétique, ce qui **permet de diminuer les consommations de carburant, de limiter les nuisances sonores et d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel**.

Par ailleurs, ce nouveau marché a permis la mise en place d'une collecte des encombrants sur rendez-vous, en

remplacement de la collecte systématique en porte-à-porte tous les deux mois. **Du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018, 1851 rendez-vous ont été pris** auprès des deux sociétés prestataires de collecte des déchets, **pour 367 tonnes collectées**. Cela représente une **diminution de 76 % des quantités collectées** par rapport à l'année précédente sur la même période. Un report d'une partie de ces quantités en déchèterie a été observé, permettant un meilleur tri et donc une meilleure valorisation de ces déchets.

## CHIFFRES CLÉS 2018

Le tri et le recyclage de :

185 tonnes  
d'acier

19 tonnes  
d'aluminium

1 431 tonnes  
de papier/carton

243 tonnes  
de PET (bouteilles  
d'eau en plastique)

77 tonnes  
de PEHD (flacons  
en plastique opaque)

3 218 tonnes  
de Verre

ont permis d'éviter le rejet de 2 543 t équivalent CO2.

Rappelons que l'émission d'une tonne de CO2 est équivalente à celle due au chauffage au gaz d'un logement de 60 m<sup>2</sup> pendant 1,5 année ou à celle d'un parcours en voiture de 4000 km.



# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Cœur d'Ostrevent bénéficie d'un environnement naturel et paysager riche et attractif, qui constitue un atout majeur pour l'amélioration de l'attractivité du territoire. L'objectif est d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement économique et le tourisme local.

## DISPOSITIF ACTIONS NATURE

En 2018, Cœur d'Ostrevent a renouvelé son dispositif « Actions Nature » en accompagnant les acteurs s'engageant dans un projet participatif et concret de restauration de la nature.



### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- 9 demi-journées de chantiers nature participatifs de restauration de mares ou de site naturel.
- 4 sites restaurés : La zone humide de compensation de l'ISDND de Lewarde, le Terril Saint Marie d'Auberchicourt, la mare de l'école Suzanne Lannoy d'Erre, la mare communale de Wandignies-Hamage.
- 196 personnes ont participé aux séances (enfants et adultes)
- 7 classes du cm2 à la seconde, 5 structures éducatives, 1 centre de loisirs et 1 club Nature.

## OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR



Comme chaque année depuis 2005, Cœur d'Ostrevent relaie l'opération « Plantons le Décor » en partenariat avec Espaces naturels régionaux.

En achetant des plants avec Plantons le décor®, les habitants du territoire participent activement et concrètement à la conservation du patrimoine végétal régional, à la préservation de la biodiversité de notre région et à l'amélioration du cadre de vie.

En complément de l'animation de l'opération sur son territoire, Cœur d'Ostrevent participe largement à ce succès depuis 2011 grâce au financement des arbres dans le cadre des plantations citoyennes de haies locales ou de verger sur les espaces communaux de son territoire. En 2018, Cœur d'Ostrevent a ainsi soutenu les plantations citoyennes du projet « St Ro'vert » à Monchecourt, du sentier botanique à Loffre et du parc communal de Wandignies-Hamage.

### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- 3 915 végétaux commandés (arbres locaux et fruitiers).
- 1 535 végétaux financés pour les plantations citoyennes. (5 352 depuis 2011)

## UN PLAN DE GESTION DURABLE DU BOIS DE LEWARDE, RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ



**Le Bois de Lewarde (22ha)**, propriété de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent depuis 1971, fait l'objet depuis plusieurs années d'un plan d'aménagement qui prévoit, entre autres, 4 actions en faveur de la biodiversité remarquable dont la gestion et le suivi des populations de chauves-souris (chiroptères). Aussi, en 2018, Cœur d'Ostrevent a confié au CPIE Chaîne des Terrils la réalisation d'**une étude faunistique sur les populations des chiroptères** dans le Bois de Lewarde.

En France métropolitaine, on recense 34 espèces de chiroptères dont 23 en région Hauts de France. 8 espèces de Chauves-souris ont été retrouvées en 2018 dans le bois ce qui confère au site un rôle de réservoir de biodiversité.

Afin de sensibiliser le grand public, l'association a également effectué une animation dans le bois de Lewarde dans le cadre de la Nuit Internationale de la chauve-souris le 31 août 2018 qui a réuni plus de 60 personnes. Le CPIE a réalisé en parallèle 3 animations à l'école Roger Salengro de Lewarde ce qui a permis de sensibiliser 84 élèves au rôle écologique des chauves-souris.

### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- 8 espèces de chauves-souris
- 4 200 arbres dans le bois de Lewarde dont 1500 Frênes (36% de la totalité des arbres)
- 1300 arbres ont fait l'objet d'un diagnostic sécuritaire

## SOUTIEN DE LA CANDIDATURE DU TERRITOIRE DES VALLÉES DE LA SCARPE ET DE L'ESCAUT POUR L'OBTENTION DU LABEL INTERNATIONAL RAMSAR

Reconnue zone humide d'importance majeure, la plaine de la Scarpe et de l'Escaut pourrait prétendre à une désignation au label Ramsar. Ce label serait une reconnaissance de la richesse de ce territoire et un formidable atout pour fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de valorisation de notre identité liée aux cours d'eau et milieux humides. Pour Cœur d'Ostrevent, ce label pourrait soutenir, notamment, les projets de valorisation touristique du territoire, d'aménagement de la Scarpe et de ses abords, de développement des modes doux et des sports de pleine nature.

## CŒUR D'OSTREVENT, UN TERRITOIRE PROPICE AUX SPORTS DE NATURE



Le territoire de Cœur d'Ostrevent, ses terrils, ses espaces boisés, la vallée de la Scarpe présentent de nombreux atouts sur le plan environnemental, patrimonial, culturel et de loisirs de pleine nature.

En 2019, l'objectif est de **poursuivre et amplifier les animations de mise en valeur de ses sites et paysages par les modes doux** : vélo, randonnée (sur le chemin de halage), et la pratique des loisirs et sports nautiques (canoë, aviron...).

Les premiers résultats de l'étude « stratégie de développement et promotion touristique de la Scarpe aval », portée par le Parc naturel régional Scarpe Escaut et cofinancée par Cœur d'Ostrevent, vont dans le sens de la stratégie touristique validée par Cœur d'Ostrevent en 2016, à savoir, un positionnement global mettant notamment en valeur les mobilités douces (notamment la randonnée et le vélo) et les sports de nature (slow tourisme).



### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- Les courses du Challenge **Run'Ostrevent** ont réuni 6 142 participants
- Les **activités nautiques** sur la Scarpe ont réuni 510 participants
- **Trail de la Châtaigne**, Lewarde : 450 participants (+73 %/2017)
- **Rand'Ostrevent 9**, Rieulay : 600 visiteurs
- **Raid multi-sports EclaTAD** au départ de Pecquencourt : 69 équipes - 155 participants

### CHIFFRES CLÉS 2018

Plus de 100 km de chemins de randonnée à vélo

200 km de chemins de randonnée pédestre

23 circuits pédestres inscrits au PDIPR, dont 13 circuits sont entretenus par le centre de formation dans le cadre d'une convention de gestion signée annuellement avec le Département (93 km gérés)

13 km de chemin de halage le long de la Scarpe

4 terrils remarquables

800 ha de forêt domaniale

2 Réserves Naturelles Régionales

2 Tourbières exceptionnelles (Marchiennes et Vred)

# FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

L'ERBM a pour ambition de transformer en 10 ans (2017-2027) ce territoire encore marqué par les conséquences économiques et sociales de l'arrêt de l'extraction du charbon et de la crise industrielle, pour améliorer les conditions de vie de ses habitants, et pour lui redonner de l'énergie, du mouvement. En concentrant les efforts en faveur d'une meilleure cohésion sociale, ce plan a aussi l'ambition de redonner espoir et fierté au bassin minier. Une des mesures phares de l'ERBM constitue le renforcement de l'insertion par l'activité économique.

## ACCOMPAGNER LES POPULATIONS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CITOYEN

La sortie du PLIE a permis à Cœur d'Ostrevent de mettre en place une politique en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Disposant déjà d'une structure d'insertion (Centre de Formation), les élus ont souhaité créer un service complémentaire Emploi Formation, les deux constituant des outils de remise à l'emploi.

Opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, **l'équipe du service Emploi Formation** accueille et accompagne les habitants dans leurs démarches en faveur de l'insertion professionnelle.

L'objectif du service est de proposer un accompagnement personnalisé aux demandeurs d'emploi, entreprises, donneurs d'ordre, élus et répondre à leurs questionnements, les guider et favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire. L'ERBM permettra à Cœur d'Ostrevent d'amplifier son action en faveur de l'emploi et de la formation.

### Un premier engagement dans le cadre de la cité Heurteau à Hornaing

Même si le volet réhabilitation des logements est le plus attendu par les habitants du quartier, il s'agit, au delà de la réalisation physique et visible, d'articuler concrètement le projet de réhabilitation et le projet social en tenant compte de l'ensemble des problématiques socio-économiques des habitants.



Il s'agit ainsi de mettre en place et faire vivre dans la Cité Heurteau des relais, instances d'une démocratie participative qui soient en capacité d'entendre les besoins tout en sachant faire émerger et soutenir des initiatives des porteurs de projet des habitants relais.

Par ailleurs, dans le cadre des marchés lancés pour l'opération de réhabilitation de la cité Heurteau d'Hornaing, une clause d'insertion a été intégrée sur l'ensemble des lots. Concrètement cela représente 11 455 heures **pour l'ensemble des lots** selon le taux d'effort d'insertion de 10 % retenu.

### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- **285 personnes** ont contacté ou ont été contactées par le service, dont **52** en suivi régulier dans le cadre de leur parcours d'insertion ou de leurs démarches de recherche d'emploi
- **70 entreprises** contactées dans le cadre des différentes actions du service : promotion de profil, témoignages, échanges avec les demandeurs d'emploi, forum emploi, ...
- **10 personnes en emploi ou en formation** après l'accompagnement
- **2 marchés « clausés »**
- **7 entreprises accompagnées sur 4 chantiers du territoire** dans le cadre de la clause d'insertion
- **875 heures de clause d'insertion pour 8 personnes**

## DISPOSITIF FISCAL DES BASSINS URBAINS À DYNAMISER (BUD) : ACCÉLÉRER LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES TPE ET PME

L'attractivité économique du territoire est renforcée par un nouveau dispositif de soutien fiscal dans les communes connaissant les difficultés économiques les plus fortes. Ce dispositif des BUD propose des allègements fiscaux pour les entreprises, créées entre 2018 et 2020, sur 14 communes du Cœur d'Ostrevent bénéficiaires. Cœur d'Ostrevent a délibéré dans ce sens le 14 juin 2018 pour une exonération de la CFE et de taxe foncière sur les propriétés bâties des entreprises pour une durée de sept ans.

## VERS UNE NOUVELLE OFFRE GLOBALE DE MOBILITÉ, PLUS ACCESSIBLE ET PLUS EFFICACE



Les transports sont essentiels dans la vie quotidienne. Leur bon fonctionnement est indispensable pour se former, aller au travail ou retrouver un emploi, se soigner, accéder à la culture et aux loisirs. Toutefois aujourd'hui, l'offre des transports n'est pas adaptée aux besoins et aux attentes de tous les citoyens de Cœur d'Ostrevent.

En matière de transport et de mobilité, le territoire de Cœur d'Ostrevent est réparti en deux zones :

- 10 communes adhèrent au SMTD et bénéficient de l'ensemble de la politique de transport et mobilité menée par le SMTD dans son ressort territorial,
- 10 communes de Cœur d'Ostrevent ne sont pas couvertes par une autorité organisatrice de transports outre le réseau départemental "Arc en ciel" repris par la Région dans le cadre de la loi NOTRe et répondant avant tout aux besoins des scolaires.

Cette situation génère une inégalité territoriale et s'oppose à un développement économique harmonieux de Cœur d'Ostrevent. Elle est également un frein à la mobilité des habitants du territoire vers l'emploi et les services publics.

Dans ce cadre, les élus de Cœur d'Ostrevent ont participé en 2018 à une étude d'évolution de l'offre de transport

dont l'objectif est de proposer une offre pertinente de desserte sur l'ensemble du territoire du Cœur d'Ostrevent par le réseau Eveole en septembre 2019.

En parallèle, le Conseil Communautaire Cœur d'Ostrevent a délibéré favorablement sur une modification statutaire avec l'ajout de la Compétence « mobilité ».

L'ensemble de cette compétence permettra de doter la Cœur d'Ostrevent du statut d'autorité organisatrice de mobilité.

La délibération demandant l'adhésion de la Cœur d'Ostrevent au SMTD pour l'ensemble de son territoire interviendra une fois que la modification statutaire aura été acceptée par les communes membres de la Cœur d'Ostrevent dans les conditions de majorité requises.

Ce projet de territoire est mené dans la perspective d'une prise de compétence effective assurée par le SMTD au 1er septembre 2019 pour l'ensemble du territoire de la Cœur d'Ostrevent, sous réserve de la prise des arrêtés préfectoraux nécessaires.

### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- Plus de 4 200 déplacements\* entre les communes du SMTD et les communes non adhérentes de Cœur d'Ostrevent
- Environ 2 200 déplacements\* entre les communes du SMTD et la commune de Somain
- Pôles générateurs de déplacements : 8 collèges, 4 lycées, 4 établissements d'enseignements supérieurs.
- 1700 collégiens et 1400 lycéens scolarisés sur la commune de Somain
- 350 collégiens scolarisés sur la commune de Marchiennes

\* domicile-travail

## LE DÉPLOIEMENT DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE FACILITÉ GRÂCE AUX BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

Cœur d'Ostrevent a installé 17 bornes de charge électrique sur le territoire (16 Bornes recharge normale à accélérée (3/22kva) et 1 borne de recharge rapide (43 kva), Le déploiement des infrastructures de charge s'accompagne d'un service régional homogène et interopérable : Pass électrique.



Grâce à ce service, il est possible de recharger son véhicule 7j/7 et 24h/24, pour tout type de véhicule électrique (voiture électrique, une hybride rechargeable, un vélo ou scooter électrique). Les bornes sont localisées sur un site internet dédié et le service est accessible avec la carte passpass, ou via un smartphone.

Depuis 2016, trois véhicules électriques sont à la disposition des services de Cœur d'Ostrevent qui ont effectué près de 40 000 km.

En 2018, l'événement « Bougez Autrement », journée dédiée à la mobilité électrique à Marchiennes a réuni près de 200 participants.

## CŒUR D'OSTREVENT TOURISME, UN OFFICE AU CŒUR DE CITÉS MINIÈRES REMARQUABLES

L'ERBM encourage le changement du regard porté sur le territoire par les habitants qui y vivent, ceux qui y travaillent ou encore les touristes qui le visitent.



C'est l'enjeu de l'installation à Pecquencourt de l'office de tourisme de Cœur d'Ostrevent. Le projet consiste à réhabiliter une ancienne pharmacie minière datant des années 1970, afin de redynamiser le quartier en y installant une nouvelle activité économique liée à la promotion touristique et à l'animation du territoire. Le bâtiment accueillera non seulement l'Office de tourisme, mais également une salle d'expositions temporaires, un espace de co-working et un ensemble de services dédiés à la pratique du vélo.

Cette opération se situe au cœur de cités minières inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco et les activités accueillies permettront de transformer durablement le cadre de vie des personnes qui y résident.

## L'HABITAT, COMPOSANTE MAJEURE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Cœur d'Ostrevent mène une action volontariste pour permettre à ses habitants d'accéder à un logement au coût abordable, de meilleure qualité et qui répond à leurs besoins, tout en s'attachant à attirer de nouvelles populations sur son territoire.

### LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) « HABITAT DURABLE ».

Avec ce programme, Cœur d'Ostrevent participe à l'amélioration de l'habitat privé ancien en proposant des aides financières aux propriétaires occupants et bailleurs.



La mise en œuvre du PIG communautaire « Habitat Durable », permet d'intervenir concrètement, pour :

- L'amélioration du confort dans le logement et des conditions de vie de ses occupants.
- La réduction des charges énergétiques des propriétaires et des locataires les plus modestes.
- L'adaptation des logements qui permet le maintien à domicile des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.
- La réhabilitation lourde de logements locatifs dégradés et l'accès à un parc de logement à loyer modéré.

Le PIG apporte également une réponse sur les aspects économiques, sociaux, environnementaux par :

- Un accompagnement personnalisé des propriétaires pour l'aboutissement de leur projet de travaux.
- Le développement de l'économie locale avec la mobilisation d'entreprises et d'artisans du territoire.
- La participation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Les résultats financiers du programme

Le programme a généré 8 733 083 € de travaux, pour 6 086 544 € d'aides financières octroyées (dont 1 023 544 € de la part de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent).

Pour les **propriétaires occupants**, le montant moyen de travaux engagés est de 19 779 €, pour 17 618 € d'aides financières.

Pour les **propriétaires bailleurs**, le montant moyen de travaux engagés est de 103 957 €, pour 48 559 € d'aides financières.

### Le bilan qualitatif

Les trois grands axes d'intervention du programme ont permis :

- L'adaptation des logements, avec les conseils d'un ergothérapeute, qui permet aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, de poursuivre le maintien à domicile.
- La réduction des charges énergétiques des propriétaires et locataires les plus modestes.
- L'amélioration du confort dans le logement, et des conditions de vie des occupants.
- La suppression dans le paysage urbain, des immeubles les plus dégradés.
- La réhabilitation lourde de logements locatifs dégradés, et l'accès à un parc de logement à loyer modéré.

### Un effet levier pour le développement économique local

A noter que la très grande majorité des travaux réalisés est le fait d'artisans et petites entreprises du territoire, ce qui crée un effet de levier appréciable pour le développement économique local. En effet, le chiffre d'affaires généré par l'artisanat local est estimé à 2.9 M € sur les 429 dossiers notifiés.

En 2018, le programme d'amélioration de l'habitat privé ancien a été renouvelé pour 5 ans. Dans ce cadre, la Communauté de Communes met gratuitement à disposition

des propriétaires une équipe (CITEMETRIE) pour les aider à établir un dossier de demande d'aide. A noter que dans ce nouveau programme, Cœur d'Ostrevent propose une prime communautaire pour l'utilisation d'éco-matériaux de 500 €.



### UNE POLITIQUE DE COHÉSION URBAINE ET DE SOLIDARITÉ ENVERS LES QUARTIERS LES PLUS DÉFAVORISÉS

Depuis 2015, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent exerce la compétence Politique de la Ville et œuvre chaque jour en faveur de ses habitants, en les mettant au centre de ses actions. Réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, favoriser la cohésion sociale, tels sont les objectifs que s'est fixé Cœur d'Ostrevent par l'intermédiaire du Pôle de Cohésion Sociale, situé à Somain.

#### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- 8 communes en géographie prioritaire
- 12 411 habitants concernés, soit 17% de la population totale de Cœur d'Ostrevent
- 27 actions communautaires pour 2018
- Coût total prévisionnel des 27 actions : 816 476 €, financés par l'Etat à hauteur de 51,86% et la Communauté de Communes à hauteur de 37,21%

L'objectif de Cœur d'Ostrevent est d'accompagner les personnes les plus en difficultés et prévenir les mécanismes d'exclusion. Pour cela, la Communauté de Communes et des structures partenaires mettent en place des actions spécifiques à l'échelle des nouveaux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (Aniche, Auberchicourt, Ecaillon, Hornaing, Masny, Montigny-en-Ostrevent, Pecquencourt et Somain) et des territoires placés en «veille active» (Bruille-lez-Marchiennes, Fenain, Marchiennes, Monchecourt).

**Cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement économique et emploi, valeurs de la République et citoyenneté**, sont les quatre piliers sur lesquels structures associatives, sociales, acteurs économiques du territoire... sont amenés à se rencontrer pour monter des actions, pour un développement égalitaire du territoire.

## CENTRE DE FORMATION DE CŒUR D'OSTREVENT : UN LEVIER POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Centre de Formation propose des actions de formations, des programmes d'accompagnement à l'insertion sociale et des ateliers accessibles aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux allocataires du RSA. Dans ce cadre, des chantiers d'insertion par l'activité économique leur sont proposés dans les domaines du bâtiment, des espaces verts et de l'environnement.



## Une action exemplaire sur la commune de Marchiennes :

Après des travaux de rénovation et de modernisation, l'inauguration de la mairie de Marchiennes a eu lieu le 8 septembre 2018. Pour rappel, c'est en décembre 2013 qu'a été votée l'organisation d'un chantier d'insertion de restauration et de mise aux normes d'accessibilité du bâtiment communal. La commune de Marchiennes a ainsi décidé de confier à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, au titre de ses compétences et via son Centre de Formation, la réalisation de ces travaux.

Au final, ce sont **26 personnes, salariées en insertion** de Cœur d'Ostrevent qui ont participé à la réalisation de ce chantier, dont 10 ont connus une sortie positive (formation, emploi...).

Les travaux ont permis aux salariés de (re)découvrir ou d'exercer différents corps de métiers du bâtiment, d'identifier également leurs potentialités en retrouvant confiance en eux et en leur savoir-faire.

## CHIFFRES CLÉS 2018 SUR LES CHANTIERS :

- 3 chantiers « bâtiments » (Vred, Marchiennes et Montigny-en-Ostrevent).
- 110 personnes accompagnées dont 30 % ont bénéficié d'une sortie positive
- l'entretien de 13 circuits (PDIPR) sur 92 km
- l'entretien du chemin de halage de la Scarpe en rive droite sur 13 km (de Pecquencourt à Warlaing)
- l'entretien du « chemin des Galibots » sur 22 km
- l'entretien doux des voies d'eau non domaniales sur 16 km

## UN PROJET CULTUREL EN DIRECTION DE TOUS LES PUBLICS



Cœur d'Ostrevent s'est donné comme ambition de faciliter l'accès à la culture pour tous. Il propose depuis plus de 10 ans des spectacles de qualité, gratuits, diversifiés, diffusés dans les communes, pour être au plus près des habitants.

Animer le territoire c'est également **participer à un développement culturel homogène sur l'ensemble de notre territoire** et en direction de tous les publics, en partenariat avec les communes et le tissu associatif professionnel, afin de réduire les inégalités en terme d'accès à l'art et à la culture et de participer activement à la lutte contre l'exclusion sociale.

C'est aussi par le **développement d'un réseau coordonné des bibliothèques** que Cœur d'Ostrevent souhaite renforcer le rôle social et culturel des bibliothèques notamment en appuyant la diffusion de la lecture auprès des habitants et en mettant en œuvre des actions culturelles de proximité au sein des bibliothèques.

Pour appuyer cette nouvelle compétence prise en 2017, une **démarche d'informatisation** est en cours qui permettra d'offrir un service plus performant aux habitants grâce à la création d'un portail internet et d'une application mobile. Concrètement dès juillet 2019, ce sera pour les habitants du territoire la possibilité de consulter l'offre de documents de chez soi, de pouvoir emprunter dans toutes les bibliothèques adhérentes au réseau avec une seule carte, d'avoir l'agenda des animations ...

## CHIFFRES CLÉS 2018 :

- une participation de plus de 11 000 habitants
- 4 artistes en résidence dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique
- Des actions de sensibilisation à l'art contemporain auprès du jeune public : 5000 enfants sensibilisés
- 1500 h de présences artistiques proposées sous forme d'ateliers, de rencontres avec des artistes
- une trentaine d'écoles et établissements scolaires, 20 structures associatives municipales ou culturelles impliquées
- 17 projets culturels co-construits avec les communes : 15 représentations, des ateliers
- Une 4<sup>ème</sup> édition du festival de lecture publique « Lire en Ostrevent » co-construite avec les 15 bibliothèques du territoire
- Un projet artistique pluridisciplinaire se déroulant sur plusieurs mois associant des musiciens amateurs du territoire, une troupe de danse et de théâtre amateurs et des professionnels : 100 musiciens associés, 10 danseuses, 6 comédiens, 2 représentations, 1500 spectateurs présents.



# ENCOURAGER DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

## DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE EN CŒUR D'OSTREVENT



De nombreux événements sportifs se déroulent sur le territoire (randonnée VTT, Trail et courses à pied principalement).

Les terrils, comme les espaces de nature en général, sont des secteurs attractifs pour les sportifs mais fragiles de par la sensibilité et la rareté de la biodiversité qu'ils hébergent.

La pratique de ces disciplines sportives de plein air doit donc être maîtrisée pour préserver au mieux l'environnement et continuer à proposer des animations sportives attrayantes sur le territoire.

Pour rappel, Cœur d'Ostrevent et ses partenaires (Département, Parc naturel régional Scarpe-Escaut et la commune de Rieulay) ont mis en place un dispositif unique : **le Dispositif Sport de Nature en Cœur d'Ostrevent.**

Il vise à faciliter et simplifier les démarches d'organisation et de déclaration des manifestations sportives organisées sur le territoire. Pour ce faire, toutes les demandes sont

centralisées par Cœur d'Ostrevent au travers d'un questionnaire et d'une cartographie à compléter par l'organisateur. Ensuite, la collectivité recueille les avis et recommandations des partenaires afin de fournir une réponse unique à la structure organisatrice.

En complément, les organisateurs sont sensibilisés sur les impacts des pratiques sportives de nature sur les espaces naturels du territoire.

**Le dispositif éco-événement** consiste à rendre plus responsable les organisateurs de manifestations du territoire au travers de sensibilisation et d'actions concrètes à mettre en place. L'objectif étant de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de soutenir une économie sociale et solidaire et d'associer les partenaires locaux.

Pour ce faire, Cœur d'Ostrevent propose le prêt de « points tri » afin de gérer au mieux les déchets produits, de gobelets réutilisables qui permet la suppression du gobelets plastiques non recyclables et pouvant contenir des perturbateurs endocriniens, de vaisselle plus respectueuse de l'environnement, ...

### CHIFFRES CLÉS 2018 :

- 40 éco-événements accompagnés
- 27 manifestations engagées dans le dispositif « Sports de Nature »
- 13 220 gobelets réutilisables utilisés
- 45 points tri installés
- 16 000 participants aux éco-événements

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN PRODUITS LOCAUX ET BIOLOGIQUES RÉGIONAUX

Depuis plusieurs années, une dynamique est engagée sur le territoire en faveur de l'introduction de produits locaux et/ou bio en restauration collective. La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent travaille en partenariat avec A PRO BIO et la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais pour poursuivre et amplifier cette dynamique.



### Objectifs opérationnels du projet :

- Améliorer la commercialisation des produits locaux et bio ;
- Développer et rendre visible la demande en produits locaux et bio ;
- Mettre en relation l'offre et la demande et organiser l'introduction des produits ;
- Animer, coordonner, communiquer et suivre le programme d'actions.

### Objectifs généraux de l'action :

- Animer la dynamique territoriale d'introduction de produits locaux et bio en restauration collective avec les communes et établissements volontaires et motivés ;
- Développer et promouvoir l'agriculture biologique et les circuits-courts pour l'approvisionnement de la restauration collective sur le territoire.
- 7 600 repas sont servis chaque jour en restauration collective sur la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, dont 2 942 dans la restauration scolaire des communes.
- Concernant la restauration scolaire des communes, seule la cuisine centrale de Hornaing est en régie directe. Elle représente néanmoins 800 repas/jours soit 30% des repas servis par les communes en fournissant 6 autres communes du territoire. Le diagnostic de 2015 a révélé que :
  - 43 % des repas sont produits sur le territoire.
  - 5/11 des communes présentent des tailles critiques en nombre de repas journaliers (< 400 repas/jour dont 3 < 200 repas/jour). Les volumes faibles par commande peuvent entraîner des surcoûts à l'achat car les fournisseurs peuvent facturer des frais de port pour assurer les coûts de logistiques.

Chaque jour, 2942 repas sont préparés pour les élèves de maternelles et primaires sur le territoire de Cœur d'Ostrevent.

Les communes suivantes intègrent déjà des produits bio et locaux parfois ou régulièrement dans leurs menus : Auberchicourt, Emerchicourt, Hornaing, Lewarde, Marchiennes, Masny et Montigny-en-Ostrevent.

Fenain, Masny, Monchecourt, Montigny-en-Ostrevent, Rieulay et Warlaing ont fait part de leur intérêt pour des actions de sensibilisation dans les écoles, centres de loisirs et au marché en 2019.

En 2018, les animations en écoles, centres de loisirs et lors d'événements publics ont permis de sensibiliser 162 personnes à l'agriculture biologique sur le territoire de Cœur d'Ostrevent.

Le **guide des producteurs** sorti en 2016, qui vise à valoriser les agriculteurs, leurs produits et leur savoir-faire a été réactualisé en 2018.



## ACTIONS D'ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, soucieuse de l'amélioration constante du geste du tri, et grâce à 2 ambassadeurs du tri encadrés par une coordinatrice, met en place différentes actions :

- informer les citoyens sur les consignes de tri en porte à porte, sur un stand de marché lors de réunion d'information,...

- mener des animations pédagogiques au sein des écoles et des collèges,...
- participer aux visites de centres de tri, de déchèteries,...
- d'effectuer des actions ponctuelles de contrôle de bac afin d'identifier et de sensibiliser les foyers présentant des erreurs de tri.



De plus, chaque année, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent organise une action phare à destination des élèves des écoles primaires du territoire. En 2018, il s'agissait du concours « Tout sauf des déchets », auquel 35 classes (827 élèves) de CP, CE1 et CE2 ont participé. Quelques 712 kg de briques alimentaires ont été ramenées au total, la classe gagnante en collectant 91,5 kg à elle seule !

Pour 2019, trente classes de CM1/CM2 sont inscrites au concours « Tri-Quizz ».

Au travers des compétences du SIAVED, Cœur d'Ostrevent s'engage à mettre en œuvre un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire. Dans ce cadre, le « zéro déchet, zéro gaspillage » est un idéal à atteindre : ne pas gaspiller, limiter au maximum la production de déchets, réemployer localement, valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets qui n'ont pu être évités – recycler tout ce qui est recyclable et limiter au maximum l'élimination, et s'engager dans des démarches d'économie circulaire.

## TRI DES DÉCHETS DANS LA COLLECTIVITÉ

Depuis 2007, la collectivité a mis en place la collecte des papiers de bureau avec l'association ADELE pour assurer leur recyclage tout en permettant le retour à l'emploi local et durable pour des personnes en difficulté.

### CHIFFRES CLÉS 2018 :

#### Produits collectés et recyclés :

- 2 117 kg de papiers de bureau
- 20 kg de gobelets et de bouteilles en plastique
- 19 kg de cartouches d'encre

#### Gains environnementaux :

- 694 kg de Co2 non rejetés
- 55 m<sup>3</sup> d'eau économisés
- 49 litres de pétrole économisé
- 12660 kwh d'électricité
- 37 arbres préservés

## RECYCLER LE FONCIER DU SITE DE LA CENTRALE D'HORNAING ET L'INSCRIRE DANS LE CADRE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au regard des multiples potentialités du site, Cœur d'Ostrevent s'est engagé à lancer une étude de faisabilité et de pré-programmation technique, économique, financière et juridique afin de positionner un projet et de vérifier sa faisabilité technique et sa viabilité économique.

L'étude proposera une démarche globale, en intégrant :

- le désenclavement de la cité Heurteau inscrite dans la programmation communautaire et la création d'un parc paysager,
- la requalification de la partie industrielle du site en proposant une vocation future.

L'enjeu est d'inscrire le site dans une démarche de développement durable alliant développement économique, transition énergétique, tourisme, valorisation patrimoniale et habitat par la proposition d'un nouveau lieu de vie.

## DÉMARCHE « VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »



La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a été la première intercommunalité à s'engager dans la démarche « **Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens** ».

L'objectif en 2019 est de poursuivre et amplifier les actions de communication notamment par une information vers les personnes sensibles (enfants, femmes enceintes, personnes fragiles...).

- Actions initiées en 2018 en partenariat avec le **Réseau Santé Environnement et l'association APRES** :
- **Sensibilisation des collectivités et mobilisation des acteurs du Douaisis sur la problématique des perturbateurs endocriniens** (la prise en compte des enjeux de la qualité de l'air dans le dispositif ERBM, conférence en mairie de Douai, Hôpital de Douai, prise en compte des enjeux dans le Schéma de santé porté par le Scot, participation au festival Festiplanète,...)
- L'acquisition d'une **exposition sur le thème de la santé environnementale** et deux outils d'information grand public.
- Pour le grand public : la mise en place d'**ateliers de fabrication de cosmétiques et de produits d'entretien ménagers** respectueux de la santé et de l'environnement
- Sensibilisation des services techniques pour un **entretien écologiques des locaux**
- **L'acquisition de capteurs de Co2 et d'humidité** qui seront mis à la disposition des écoles partenaires.
- L'accompagnement des communes par les services de Cœur d'Ostrevent dans la **réalisation d'autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur des écoles maternelles et primaires** et la mise en place d'un programme d'actions : 11 communes accompagnées en janvier 2019 (Vred, Fenain, Warlaing, Hornaing, Auberchicourt, Somain, Marchiennes, Rielay, Ecaillon, Tilloy-lez-Marchiennes, Lewarde).

## CHIFFRES CLÉS :

- L'accompagnement des communes dans les autodiagnostic représente, en janvier 2019, 170 classes regroupant 3 794 élèves
- 6 ateliers pratiques ont sensibilisé 80 personnes

## LE CŒUR D'OSTREVENT INTÈGRE DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Un achat public durable est un achat public intégrant des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique et permettant de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.

Le Cœur d'Ostrevent s'engage dans une démarche éco-responsable pour la plupart de ces marchés publics en introduisant des normes environnementales : fourniture de produits d'entretien, fourniture de bureau, fourniture de papiers, fourniture de peintures, fourniture de matériaux de construction (bois,...). Il peut s'agir de développer des produits écolabellisés, sans odeur ni parfum, pour respecter la qualité de l'air dans les établissements.

Cela passe également par une démarche de traitement des déchets et des emballages de la part du fournisseur, de transport du matériel en limitant l'émission de Co2, ou d'optimisation des trajets, en faisant appel aux transporteurs privés pour les petits colis ou à sa propre flotte pour les autres colis. Ensuite, cela peut se traduire également, par le fait de favoriser les circuits courts : fourniture des produits locaux, achat de cafés, achat de champagnes. Enfin, la dématérialisation totale des marchés publics depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, va engendrer la réduction des coûts papiers. Cœur d'Ostrevent intègre également les clauses d'insertion dans les marchés publics : C'est le cas par exemple de l'intégration de la clause sociale d'insertion dans les marchés de travaux réhabilitation/extension de l'immeuble destiné à accueillir l'office du tourisme de Cœur d'Ostrevent.





**Cœur** Communauté  
de Communes  
**d'Ostrevent**

Allée du Bois  
59287 Lewarde  
Tél. +33(0)3 27 71 37 37

[www.cc-coeurdostrevent.fr](http://www.cc-coeurdostrevent.fr)

